

Note d'informations

➤ **Mise à disposition d'un dossier**

- **Dossier médical de moins de 5 ans**, dans les huit jours, à compter de la date de réception de votre demande.
- **Dossier médical de plus de 5 ans**, dans les deux mois, à compter de la réception de votre demande.

* Toutefois, les photocopies des documents peuvent parfois prendre plus de temps que la loi ne le prévoit compte tenu notamment des lieux d'archivage des dossiers médicaux.

➤ **Confidentialité d'un dossier**

Les informations contenues dans un dossier médical sont personnelles et strictement confidentielles.

Des justificatifs seront demandés pour toute demande de dossier médical ne provenant pas du patient lui-même. (Livret de famille et/ou acte de notoriété, copie de jugement...)

➤ **Demande de dossier médical d'une personne décédée**

Seuls les documents médicaux en lien direct avec le motif précis de la demande sont communicables.

➤ **Délai de conservation d'un dossier**

- Les dossiers médicaux sont conservés 20 ans à compter du dernier séjour ou de la dernière consultation.
- Pour un patient décédé les dossiers sont conservés 10 ans après son dernier passage dans l'établissement.
- Pour les mineurs, le dossier médical est conservé jusqu'à leur 28ème anniversaire.

• **Lorsque votre dossier sera prêt :**

- **Consultation de dossier médical sur place gratuitement (avec ou sans accompagnement médical) :** A réception du dossier médical, un rendez-vous sera proposé pour consulter. (du lundi au vendredi entre 9h-12h et 13h30 -16h00).

OU

- **Pour une remise de dossier en mains propre :** Nous vous contactons par téléphone ou par mail lorsque votre dossier est prêt.

OU

- **Pour un envoi postal :** Un devis vous sera adressé. Il est à nous retourner complété et signé accompagné du règlement.

Vous pouvez régler votre devis financier :

- En envoyant un chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :
Direction de la Patientèle,
Cellule de demande de dossiers médicaux
1 Rue de Germont
76031 Rouen Cedex

- Par carte bancaire ou virement bancaire en contactant la Trésorerie du CHU au 02.32.88.81.56 (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00)

Une fois le devis et le paiement réceptionné, votre dossier médical vous est envoyé